

Extract of Fédération Nationale de la Libre Pensée

<http://old.fnlp.fr/spip.php?article373>

Le Dalaï-lama à Paris :

Pour le respect du principe de séparation des Eglises et de l'Etat

- Communiqués, prises de positions, actions - 03 prises de positions - à partir de 2009 -



Publication date: jeudi 4 juin 2009

Copyright © Fédération Nationale de la Libre Pensée - Tous droits réservés

Nous apprenons que le maire de Paris, M. Bertrand Delanoë, s'apprête à décerner la distinction de citoyen d'honneur à Tenzin Gyatso, considéré, par d'aucuns, comme la 14ème réincarnation du Dalaï-lama.

L'article 2 de la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat stipule : « *L'Etat ne reconnaît, ne subventionne, ni ne salarie aucun culte* ». Ceci impose un devoir de neutralité de la part de tous les Elus de la République à l'égard de toutes les religions. Le Dalaï-lama est un chef religieux. Recevoir le Dalaï-lama et lui remettre une médaille signifie non seulement reconnaître le culte bouddhiste mais qui plus est le récompenser.

La Fédération de Paris de la Libre Pensée ne peut que dénoncer cette atteinte à la laïcité.

La Laïcité, garantie par la loi de 1905 a pour rôle premier de garantir la liberté de conscience, de laquelle découle la liberté de croire en la religion de son choix ou de ne croire en aucune. La liberté de religion est garantie par la liberté de conscience et non l'inverse. Voilà ce que nous voulons dire, à cette occasion, au Maire de Paris.

La Libre Pensée récuse par ailleurs les « qualités démocratiques » attribuées au Dalaï-lama. Elle rappelle que celui-ci a été formé par le Waffen SS Heinrich Harrer qui dans son ouvrage "**Sept ans d'aventures au Tibet**", s'émerveillait de ce que « *La domination qu'exercent les moines du Tibet est absolue. C'est l'exemple type de la dictature cléricale* ». Nous rappellerons simplement quant à nous que les moines tibétains ont imposé un système féodal, basé sur le servage, à la population tibétaine.

Révolution ou contre-révolution ?

À Paris, les contre-révolutions, les dictatures, les Eglises sont largement honorées. Des rues et places Thiers, Mohammed V, à la place Jean-Paul II, en passant par la place Théodore Herzl (fondateur du sionisme) le Capital, la religion ont plus que leur dû. Mais quand va-t-on honorer l'une des plus grandes figures de la Révolution française et de la République ?

À quand la rue Robespierre ?

Paris, le 4 juin 2009